



Syndicat Départemental UNSA Territoriaux 24

26 Rue Bodin – 24000 PERIGUEUX

Tél : 07.43.36.62.29

Mail : sd-24@unsa-territoriaux.org

BULLETIN D'ADHESION 2025

Nom et Prénom:.....
Adresse précise :.....
Commune et Code Postal :.....
Tél :ou.....
Adresse Mail :
Nom de la collectivité employeur :
Statut : Titulaire Contractuel
Indice Brut Indice majoré Grade
Date d'entrée en service : Date de titularisation :.....

**JOINDRE UNE COPIE DU DERNIER ARRETE DE NOMINATION OU COPIE CONTRAT POUR
SUIVRE AU MIEUX VOTRE CARRIERE**

Ma cotisation annuelle est de :

TEMPS DE TRAVAIL	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
De 28 à 35 heures	102 euros	96 euros	81 euros
De 17h30 à 27 heures	82 euros	71 euros	59 euros
Moins de 17h30	62 euros	56 euros	48 euros

En adhérant au SD - UNSA Territoriaux 24, il faut savoir que la cotisation syndicale ouvre droit systématiquement à un crédit d'impôt égal à 66% du montant versé (article 23 de la loi 2012-1510).

Par exemple : une cotisation de 81.00 € avec la déduction d'impôt, (que vous soyez imposable ou non), il restera à votre charge 27.54 €.

Je désire payer (au choix) :

Par semestre (1) A l'année (2) Par prélèvement automatique sur 10 mois (3)

(Joindre un RIB ou un RIP)

(1) joindre 2 chèques libellés à **Syndicat départemental UNSA Territoriaux de la Dordogne**, le 1^{er} sera encaissé au 05 mars 2025, le 2^{ème} sera encaissé au 05 octobre 2025

(2) joindre un chèque libellé au **Syndicat départemental UNSA Territoriaux de la Dordogne**

(3) Le prélèvement sera effectué à partir du 05 mars 2025 + **frais annuels 2 €**

Fait à le

Signature

A renvoyer à :

Syndicat Départemental UNSA TERRITORIAUX 24

Stéphane GRELLIER – Nathalie ARBIOL

Bourse du Travail – Rez-de-chaussée

26 rue Bodin

24 000 PERIGUEUX